Vote SNUipp - Mode d'emploi

du 16 septembre au 15 octobre, chaque syndiqué vote !

Vous devez vous exprimer sur le vote d'orientation du SNUipp.



Tous les textes d'orientation se trouvent dans le supplément au n°386 de *Fenêtres sur cours* qui vous a été adressé vers le 9 septembre.

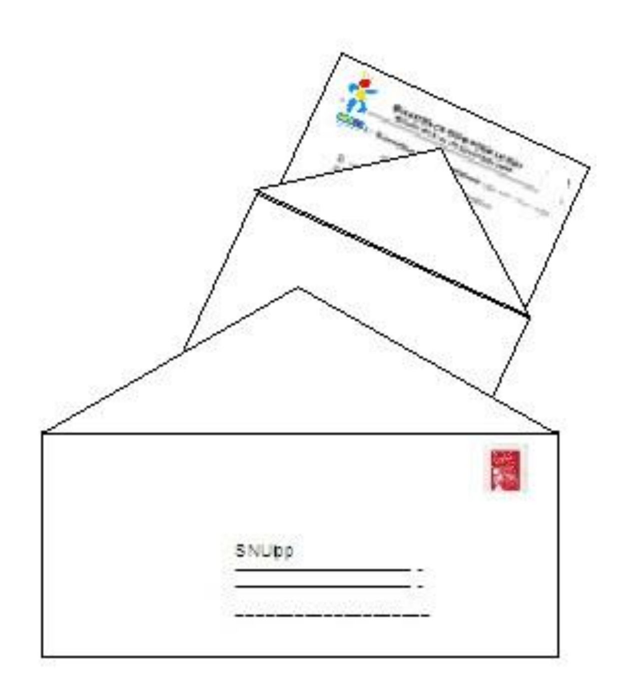
Date limite de la réception des votes
mardi 15 octobre
Tenez compte des délais postaux
Votez
dès réception du matériel de vote

MODALITES DE VOTE

Insérez le bulletin de vote dans l'enveloppe vierge

Insérez l'enveloppe dans l'enveloppe à poster, complétez (indiquer Nom Prénom, et signez le dos de l'enveloppe) et renvoyez à la section départementale du SNUIPP.

.





Vote d'orientation 2013
BULLETIN DE VOTE

- ☐ **Unité et Action**
- ☐ **Ecole Emancipée**
- ☐ **Emancipation**
- ☐ **Unité, Revendications, Indépendance Syndicale**
- ☐ **Front Unique**